



EXERCICES COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Présenté à l'Assemblée Générale

appelée à statuer sur les comptes

## **RAPPORT GENERAL**

Présenté à l'Assemblée Générale

appelée à statuer sur les comptes

de l'exercice clos le

**31 DÉCEMBRE 2010**

**A.P.E.I.**

1 Boulevard Charles de Gaulle

92707 COLOMBES CEDEX

SECO est inscrit à l'ordre des experts-comptables de Rouen  
10 rue Saint-Lazare - B.P. 40 - 76100 Ardevon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - [secogouvernor@seco.fr](mailto:secogouvernor@seco.fr)

SECO est une société anonyme à responsabilité limitée, au capital de 125 000 €  
siège social : 10 rue Saint-Lazare - B.P. 40 - 76100 Ardevon Cedex  
RCS Paris 452 030 87 - TVA intracommunautaire (FR 2854200067) - [seco@seco.fr](mailto:seco@seco.fr)



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

François Coulib

Julio A.M. R.

## RAPPORT GENERAL

### EXERCICE 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables Français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SECOD - SOCIÉTÉ DES EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
10 rue de la République - BP 147 - 27207 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 49 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@secod.fr

SECOD est une société d'expertise comptable au capital de 125 000 €  
siège social : 23 rue des Filles du Calvaire - 91400 Evry - Tél. 01 40 53 14 90 - www.secod-compta.com  
N° de RCS : 23 2 00 00 00 - N° de SIRET : 23 2 00 00 00 - N° de SIREN : 23 2 00 00 00 - N° de SIRET : 23 2 00 00 00

## II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1<sup>er</sup> alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> Août 2003, nous n'avons pas d'élément à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.

## III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 22 Avril 2011

Le Commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**BILAN ACTIF**Etats de synthèse au **31/12/2010**

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	451 272	315 286	135 986	110 986
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 729 223		1 729 223	1 729 223
Constructions sur sol propre	22 646 583	7 539 017	15 107 566	11 460 197
Installations techniques	3 802 485	3 223 216	579 270	642 268
Autres immobilisations corporelles	6 157 093	4 751 554	1 405 539	1 308 023
Immobilisations corporelles en cours	74 691		74 691	4 107 171
Immobilisations financières				
Participations & créances rattachées	3 096		3 096	3 096
Autres immobilisations financières	120 343		120 343	120 869
<b>Actif immobilisé Total</b>	<b>34 984 786</b>	<b>15 829 073</b>	<b>19 155 714</b>	<b>19 481 835</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	87 464		87 464	70 438
Avances & acomptes s/ commandes	-		-	-
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & comptes rattachés	2 888 758	175 812	2 712 946	2 577 273
Divers				
Créances diverses	333 097		333 097	585 303
Valeurs mobilières de placement	8 984 506		8 984 506	6 843 704
Disponibilités	1 094 537		1 094 537	3 053 599
Charges constatées d'avance	135 884		135 884	75 630
<b>Actif circulant Total</b>	<b>13 524 246</b>	<b>175 812</b>	<b>13 348 433</b>	<b>13 205 946</b>
Déficit à récupérer				
Charges à répartir s/ plus.exercices				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>48 509 032</b>	<b>16 004 885</b>	<b>32 504 147</b>	<b>32 687 781</b>

# BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2010

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds dotation sans droit de reprise	7 447 192	7 423 832
Fonds de dotation sans droit de reprise	1 284 975	1 284 975
Ecart de réévaluation		
<u>Fonds de réserves</u>		
Réserves d'investissement	3 039 956	3 016 386
<u>Report à nouveau</u>	21 979	-
<u>Résultats cumulés à reporter</u>	368 446	722 117
Résultat de l'exercice	874 549	306 775
Subventions d'investissement	1 827 431	1 545 908
Provisions réglementées	2 257 114	1 941 204
<b>TOTAL I</b>	<b>17 077 683</b>	<b>16 241 196</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	1 161 619	1 403 691
Provisions pour charges	3 492 267	3 803 285
<b>TOTAL II</b>	<b>4 653 886</b>	<b>5 206 975</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	6 673 250	6 970 912
Emprunts et dettes financières diverses	50 271	50 271
Avances & acomptes reçus s/prestations	166 110	166 110
<u>Dettes de fonctionnement</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 160 696	1 420 514
Dettes fiscales et sociales	2 461 957	2 371 883
Autres	4 116	4 116
<u>Dettes diverses</u>		
Autres dettes	238 329	220 282
Produits constatés d'avance		35 521
Produits constatés d'avance	17 848	
<b>TOTAL III</b>	<b>10 772 578</b>	<b>11 239 609</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 504 147</b>	<b>32 687 781</b>

SECO

	2010	2009	PRODUITS	2010	2009
<b>CHARGES</b>					
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Achats J.A.	19 843	19 046	Dons et Cotisations	21 661	27 069
Achats des matières premières ESAT & E.A	495 434	503 027	Manifestations dont J.A. et brioches	41 847	38 110
Variations - Stock	- 17 026	11 471	Ventes Ateliers ESAT + Entreprise adaptée	5 147 119	4 841 726
Autres achats et charges externes	6 360 751	6 173 230	Prix de Journées et Dotations Globales	18 783 628	18 609 846
Impôts et taxes	1 229 954	1 187 807	Autres produits	4 795 014	4 857 598
Salaires et traitements	12 997 234	12 815 999	Subvention d'exploitation	112 583	95 844
Charges Sociales	6 075 830	5 473 979	Reprise s/prov. & transfert de charges	1 180 462	412 078
Autres charges	27 342	28 799			
Dotations aux Amortissements	1 659 775	1 137 373			
Dotations aux provisions (+ fonds roult)	883 996	1 251 926			
Dot. aux prov./créances douteuses	28 195	9 549			
	29 761 327	28 611 902			
	756 165	756 248	<b>Quote Part des Frais de Siège</b>	756 165	756 248
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
Intérêts des Emprunts	276 854	273 436	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Charges nettes s/cessions val. mob. prov. pour risque placements val. mob.			Dividendes		193 295
	276 854	273 436	Produits nets s/cessions valeurs Mobilières	235 525	193 295
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
Amortissements dérogatoires	305 910	314 889			
s/Opérations de gestion		9 782			
s/Opérations en capital	305 910	45 218		13 300	11 260
		369 893	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	13 300	138 993
<b>RESULTATS BRUTS</b>					
Siège Social	- 661	23 359			
Service d'Accompagnement	- 3 835	- 22 722			
E.M.E. La Dauphinelle	7 373	- 63 733			
E.M.P. Les Tilleuls	- 41 387	- 107 416			
SESSAD Les Tilleuls	- 23 838	34 248			
SPH Les Tilleuls	66 467	15 894			
ESAT Les Bouleaux	- 32 428	32 966			
ESAT Voies du Bois	59 301	- 7 951			
ESAT des Censiers	- 4 094	6 703			
ESAT La Castel	4 224	10 589			
Ateliers ESAT (Production)	18 477	32 464			
Atelier Protégé (Reprographie)	82 067	- 31 545			
Section Annexe CITL VDB	- 4 400	1 982			
Section Annexe CITL Castel	- 814	0			
FOYER JJAURES	- 2 313	968			
FOYER & CITU BEHIN	46 454	1 219			
FOYERS Résidence des Bols	- 18 175	- 7 524			
FOYERS J. BARBERI	- 43 773	1 677			
F.A.M Les Roseaux Heberg	13 597	539			
F.A.M Les Roseaux Soins	- 4 251	28 920			
F.A.M Villebois-Mareuil Heberg	17 683	3 808			
F.A.M Villebois-Mareuil Soins	- 29 925	4 901			
	- 12 952	- 40 671			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 087 304</b>	<b>29 969 809</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 087 304</b>	<b>29 969 809</b>

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT  
EXERCICE 2010

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

- de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.
- d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.
- de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion sociale.
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

## 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS).

Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués :

• Bâtiments	2 % à 4%
• Frais 1er Etablissement	20 %
• Matériel et Mobilier	10 %
• Matériel de Transport	20 %
• Agencements et Installation	10 %

## 2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats N-1 arrêtés après contrôle effectué au cours de l'exercice en attente d'incorporation aux résultats N+1, figurent sous l'intitulé Résultats cumulés à reporter.
- Les résultats N, incorporant les résultats N-2, figurent au bilan sous l'intitulé Résultats de l'exercice

Les résultats de la « gestion conventionnée » figurant au compte de résultat diffèrent donc de ceux figurant au bilan du montant des résultats en attente d'imputation comme suit :

BILAN	2010	2009
Résultats de l'exercice	874 549	306 775
Résultats en attente d'imputation	887 501	-347 446
Résultat figurant au compte de résultat	-12 952	-40 671

## 3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant

## 4. COMPTES DE REGULARISATION

### ACTIF

#### Charges constatées d'avance

S//factures Fournisseurs concernant 2010	135 884,29
<b>TOTAL</b>	<b>135 884,29</b>

### PASSIF

#### Produits constatés d'avance

Produits 2010 constatés d'avance	17 848,00
<b>TOTAL</b>	<b>17 848,00</b>

.../...

SEED



## 5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

### a) Produits à recevoir

Participation loisirs	715,00
Rembt Ajefiph	605,49
Dégrevement taxe habitation	1 291,00
Remboursement des assurances	8 719,54
Remboursement CPAM & Prévoyance	25 375,28
Participation repas	27 002,39
Dotations DDASS et Prix de journées	4 487,00
CAF & AFL	26 938,33
	-
<b>TOTAL</b>	<b>95 134,03</b>

### b) Charges à payer

Loyer 4ème trimestre CAT Cerisiers	17 156,00
Prov cotisation retraite	3 500,00
Frais déplacements	12,12
Rembt subvention taxe Clichy	80 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>100 668,12</b>

## 6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisit	Virements de poste à poste	Amortactifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.	269 936	45 349					315 285
Amortis. Constructions	6 518 595	1 020 422					7 539 017
Amortis. Inst. techniques	3 052 844	183 177			12 806		3 223 215
Amortiss. taxe d'Apprentiss.	345 913	16 268					362 181
Amortis. Autres Imm. Corp.	4 063 164	394 559			68 349		4 389 374
<b>TOTAL</b>	<b>14 250 452</b>	<b>1 659 774</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 154</b>	<b>0</b>	<b>15 829 072</b>

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.							0
Amortis. Constructions	1 695 110	305 910		31 333		31 333	2 001 020
Amortis. Inst. techniques							0
Amortiss. Taxe d'Apprentissage							0
Amortis. Autres Imm. Corp.							0
<b>TOTAL</b>	<b>1 695 110</b>	<b>305 910</b>	<b>0</b>	<b>31 333</b>	<b>0</b>	<b>31 333</b>	<b>2 001 020</b>

## PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect°résultat	Reprises et repr. par affect. résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	3 742 820		683 802	994 354	3 432 267
Provis. p/risques	1 161 670		210 282	452 353	919 599
Provis. Sal. Trav. Hand.	302 020				302 020
<b>sous-total</b>	<b>5 206 510</b>		<b>894 083</b>	<b>1 446 707</b>	<b>4 653 886</b>
Provis. dépr. créances	149 381		27 585	1 154	175 812
	<b>5 355 891</b>		<b>921 668</b>	<b>1 447 861</b>	<b>4 829 698</b>

AUTRES ENGAGEMENTS

SECO

Autres engagements	2010	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2010
D.I.F	24 676	7 548	1 969	30 254
<i>sous-total</i>	<i>24 676</i>	<i>7 548</i>	<i>1 969</i>	<i>30 254</i>

## 7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

INTITULES	Valeur début exerc.	ENTREES			SORTIES		Valeur fin d'exerc.
		Acquisitions établissement	Acquisitions immobilis.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	
Immob. incorp. FR. 1er Ets	380 922		70 350				451 27
Immob. corporelles	28 759 086		5 283 928		84 983		33 958 07
Immob. en cours	4 107 171		891 233		4 923 713		74 68
Matériel taxe apprentissage	361 142		16 212				377 35
Immob. financières	120 345				527		119 81
Participations	3 621						3 61
<b>TOTAL</b>	<b>33 732 287</b>	<b>0</b>	<b>6 261 723</b>	<b>0</b>	<b>5 009 223</b>	<b>0</b>	<b>34 984 77</b>

## 8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	6 671 991	309 828	1 108 634	5 253 529
Intérêts courus	50 271	50 271		
Dépôts et cautionnements reçus	1 259	1 259		
Fournisseurs	1 160 696	1 160 696		
Personnel	5 710	5 710		
Créd. div. & Org. Soc	2 163 945	2 163 945		
Etat	296 418	296 418		
Caisses sociales avances	166 110	166 110		
Autres dettes	238 329	238 329		
<b>Total</b>	<b>10 754 729</b>	<b>4 392 566</b>	<b>1 108 634</b>	<b>5 253 529</b>

### Détail « Autres Dettes »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Charges à payer	100 668,12	100 668,12	-	-
Div. Cptes Rés. + Loisirs	137 660,88	137 660,88	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>238 329,00</b>	<b>238 329,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Caisses Sociales	1 414 454	1 414 454		
Clients CAT & AP	1 298 493	1 298 493		
Etat	5 149	5 149		
Produits à recevoir	95 134	95 134		
Personnel	1 249	1 249		
Organ. Form. Prof.	222 620	222 620		
Divers				
Résidents	8 944	8 944		
<b>TOTAL</b>	<b>3 046 043</b>	<b>3 046 043</b>		

## 10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CIC de 967.289,01 € consenti en 1999, soit au 31.12.2010 un capital restant dû :  
252.569,67 € caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 252.569,67 au 31.12.2010.

Sur prêt CIC de 579.306,27 € consenti en 1999, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
144.826,36 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100 % soit 144.826,36 € au  
31.12.2010.

Sur prêt BFCC de 99.091,86 € consenti en 1999, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
27.847,14 €, caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 27.847,14 € au 31.12.2010.

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
1.459.035,61 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1.459.035,61 € au  
31.12.2010.

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
2.884.591,11 €, caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2.884.591,11 € au 31.12.2010.

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
954.909,07 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 954.909,07 € au  
31.12.2010

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2010, un capital restant dû :  
428.750,00 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 428.750,00 € au  
31.12.2010.

## 11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

### Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice.

Cet engagement peut être estimé à 911.000 € au 31/12/2010. Il a été évalué en tenant compte de la convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2010, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

### Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.255 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

## 12. VENTILATION DE L'EFFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2010

Personnel de Direction .....	33
Personnel Administratif .....	28
Personnel de Services Généraux .....	71
Personnel Educatif, Pédagogique .....	148
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical.....	52
Personnel Technico Educatif d'Ateliers .....	53
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.) .....	284
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée) .....	29
<b>TOTAL</b>	<b>698</b>

\*\*\*\*\*



## **RAPPORT SPECIAL**

Présenté à l'Assemblée Générale  
appelée à statuer sur les comptes

de l'exercice clos le

**31 DECEMBRE 2010**

**A.P.E.I.**

1 Boulevard Charles de Gaulle

92707 COLOMBES CEDEX



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

## Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée Générale du 15 Juin 2011**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Vernon, le 22 Avril 2011

Le commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen  
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - [secovernon@seco.fr](mailto:secovernon@seco.fr)

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €  
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - [www.seco-compta.com](http://www.seco-compta.com)  
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - [seco@seco.fr](mailto:seco@seco.fr)